

**Parce que nous avons tous un jour besoin
d'être écoutés, informés, conseillés et défendus**

SYNDIQUEZ-VOUS AU SE-UNSA 63 :

Un syndicat de proximité
Un syndicat réformiste
Un syndicat utile
Une équipe jeune, dynamique
et à votre écoute

**OFFRE SPECIALE
STAGIAIRES
A 60 €
Coût réel : 20€**

**Profitez des nombreux avantages
réservés à nos adhérents : suivi**

personnalisé, brochures spécifique, amicale, ...

Comme de nombreux collègues du département, faites confiance au SE-UNSA!

**Pour adhérer, remplissez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le nous avec votre
moyen de paiement (chèque ou autorisation de prélèvement automatique) au
SE-UNSA 63, maison du peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63 000 Clermont-Ferrand**

NOM..... Prénom

Nom de jeune fille..... Né(e) le

Adresse

Code postal : Commune

☎ :..... N° de portable :

E-Mail :

ETABLISSEMENT

CORPS: Professeurs des Ecoles Instituteur Stagiaires Non Titulaire(AED, CUI) CDI

SITUATION Temps complet Temps partiel :% Autre (Dispo, congé parental) :

ÉCHELON : Classe normale Hors classe

Montant de la cotisation : **60 euros**

Mode de paiement :

- Chèque
 Prélèvement automatique (remplir le mandat de prélèvement ci-joint)

J'adhère au Syndicat des Enseignants-UNSA.

Date et signature :

Se syndiquer au Se-Unsa c'est facile:

- Par chèque, en envoyant votre versement à l'adresse du SE-UNSA 63
- Par carte bancaire en allant sur le site: se-unsa.org (non valable pour les offres découvertes 1ère adhésion)
- En plusieurs fois sans frais en suivant les instructions ci-dessous.

Régler sa cotisation en plusieurs fois

SE-UNSA 63
Maison du Peuple
29 Rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

Une copie à conserver vous sera retournée avec votre Référence Unique Mandat. Cette référence sera à rappeler dans toute correspondance concernant votre cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier.

Débiteur

Vos Nom Prénom (*):

.....
.....
.....

Votre Adresse (*):

.....
.....

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZ401981

Nom : Syndicat des Enseignants - UNSA

Adresse : 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal : 75007

Ville : PARIS

Pays : FRANCE

IBAN (*):

BIC (*):

LE (*):

A (*):

Signature (*):

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.